

Document d'information

Formation ÉLAGAGE

Titre de la formation et références

Nom de la formation : ÉLAGAGE

Enregistrement au RCNP ou RS et code associé : Aucun

Date d'échéance de l'enregistrement : Aucune

Niveau : Aucun

Certificateur : Aucun

Code NSF : 214 - Aménagement paysager, parcs et jardins

Formacode : 21021 – Gestion arbre

Code.s fiche.s ROME la.les plus proche.s : Aucun

Textes de référence :

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

- Article R4323-89 du Code du Travail

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

- Arrêté du 4 août 2005 relatif à la prévention des risques de chutes liés aux travaux réalisés dans les arbres au moyen de cordes

Public visé

Cette formation est destinée au professionnel amené à tailler, couper, soigner les arbres et à les abattre si besoin.

Il est nécessaire de ne pas craindre la hauteur et d'être initié au déplacement en hauteur avec usage de matériel adapté.

La possession du SST (sauveteur secouriste du travail) en cours de validité est fortement recommandée (si besoin, nous consulter).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap et consultez la page suivante :

<https://upvfd.fr/referent-handicap/>

Prérequis

Être déclaré apte médicalement à la pratique de travaux en hauteur sur cordes.

Conditions d'accès et délais

Inscription sur devis, au plus tard 10 jours avant le début de la formation.

Un entretien (téléphone, mail ou RdV) est systématiquement proposé avec le responsable de formation qui peut, selon une première évaluation, être amené à tester le candidat.

Equivalences

Aucune équivalence.

Objectifs de la formation

1/ Compétences attestées à l'issue de la formation :

La formation vise l'acquisition des aptitudes, connaissances et compétences initiales indispensables à posséder pour travailler en sécurité sur cordes, dans un cadre réglementaire strict, afin de prévenir les risques de chute.

À l'issue de la formation, les compétences suivantes sont attestées :

- Maîtriser les techniques de base (modernes) de grimper et de déplacements dans les arbres et ainsi réaliser des travaux d'élagage en sécurité.
- Être capable de réaliser le sauvetage d'un coéquipier selon des configurations courantes de situations de chantier.
- Être capable d'utiliser les outils de coupe de l'élagueur (tronçonneuse, élagueuse, scie, ...) en toute sécurité dans des opérations de coupe au sol et dans l'arbre et d'en assurer également la maintenance.

2/ Suites de parcours et les débouchés :

Une préparation du stagiaire à son cursus post-formation (listing entreprises du secteur d'activité, contacts réseau) est proposée.

Une personne formée à la prévention des risques de chute peut envisager de poursuivre le développement de ses compétences en la matière, en passant des formations complémentaires telles que le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Cordiste.

Contenus de la formation

La répartition des enseignements s'effectue selon environ 80% de pratique et 20 % de théorie. De nombreuses situations pratiques sont abordées en lien avec la réalité du monde du chantier. Des scénarios de sauvetage sont identifiés, testés et évalués tout au long de la formation.

Jour 1

- Présentation et inventaire du kit d'élagage
- Les équipements de protection individuelle et le matériel spécifique à l'élagage (réglementation spécifique au métier et ses obligations, différentes techniques d'ascension, de progression et de déplacement dans l'arbre, organisation d'un chantier d'élagage, notion de facteur de chute et force de choc)
- Présentation des nœuds autobloquants + apprentissage
- Grimper traditionnel (Les points d'ancrage + Ø et utilisation de la fausse fourche / Les règles élémentaires de sécurité lors du grimper et du déplacement)
- Grimper traditionnel avec poulie
- Lancer et utilisation du petit sac + règles de sécurité
- Installation d'une corde avec et sans FF (Fausse Fourche)
- La manipulation de l'échelle et son installation sur l'arbre + ascension sécurisée
- Evaluation technique sur le terrain

Jour 2

- Les différentes techniques de progression et de déplacement dans l'arbre, démonstration (utilisation de la longe + Ø ancrage, double rappel, retour de bout de branche, méthode fantôme)
- Les points d'ancrage et utilisation de la fausse fourche
- La manipulation de l'échelle et son installation sur l'arbre
- Evaluation technique sur le terrain

Jour 3

- Les systèmes d'ancrage de la corde au sol : système fermé, ouvert et débrayable
- Les différentes techniques d'ascension dans l'arbre
- Apprentissage des nouvelles techniques d'accès SRT (avec ancrage inférieur type sangle ou corde et avec et sans baudrier) et DRT (débrayable ou non avec Prussik et poignée Jumar)
- Les principaux nœuds utilisés : nœud de papillon, ½ cabestan, nœud de mule, jambe de chien
- Présentation et utilisation du Zigzag
- Evaluation technique sur le terrain

Jour 4

- Les différentes techniques d'ascension, progression et déplacement dans différents supports
- Récupération fausse fourche coincée dans l'arbre
- Récupération fausse fourche coincée dans l'arbre avec corde
- Installation fausse fourche au-dessus de soi sans y accéder
- Récupération sans choc d'une fausse fourche cordelette
- Utilisation des anneaux de sangle sur fût lisse
- Déviation récupérable
- Evaluation technique sur le terrain

Jour 5

- La réglementation, les décrets et la législation concernant le sauvetage dans les arbres
- Le principe protéger / alerter
- Le secours en phase d'accès (SRT et DRT : avec système autonome de réchappe et sans système), le secours sur brin tombant de la victime avec système ouvrable et système solidaire, sur corde d'accès avec deux prussiks, sur corde d'accès avec poignée Jumar double et système autonome de réchappe, sur corde trop courte (2 techniques, verticalisation de la victime)
- Prise en charge au sol de la victime
- Evaluation technique sur le terrain

Jour 6

- Fiche de sécurité ou plan de prévention et de sécurité
- Apprentissage de la tronçonneuse sur le terrain (organes de sécurité, carburant et huiles, allumages, différents types de guide, chaînes et affûtage, contrôle avant la mise en route et mise en route, les positions de l'utilisateur, maniement de la tronçonneuse, façonnage et tronçonnages, le rebond et les contraintes du bois, nettoyage et entretien, stockage pour l'hiver)
- Formation à l'abattage sur des arbres droits dont le diamètre est inférieur à la longueur du guide (travaux préparatoires, chemin de repli, repères d'abattage, entaille directionnelle, contrôle de l'entaille, techniques d'ébranchage et tronçonnage, utilisation de la corde de traction)

Jours 7, 8 et 9

- Fiche de sécurité ou plan de prévention et de sécurité
- J7 matin : complément à J6 selon besoins et effectif
- Chantier d'application pratique d'élagage et de démontage
- Coupe en 2 ou 3 temps et charnière pour les charpentières de gros diamètres
- Initiation au démontage et utilisation des griffes
- Méthode d'accès sur fût avec longe et corde de travail (utilisation du nœud de chaise et d'utilisation de la longe comme fausse fourche étrangleuse pour une descente d'urgence)

- Présentation d'une rétention statique (nœud de bois + cabestan avec ½ clé + rétention en grappe)
- Evaluation individuelle

Jour 10

- Révisions diverses à la demande des stagiaires
- Entretien et remise en condition du matériel
- Repas de fin de stage
- Bilan de fin de stage

Suivi et modalités d'évaluation

1/ Suivi des stagiaires :

Les besoins et les attentes des stagiaires sont évalués à l'entrée en formation pour adapter au mieux les objectifs et les contenus. La satisfaction est mesurée en fin de formation grâce à un questionnaire.

2/ Modalités d'évaluation :

Evaluation :

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation et un bilan individuel a lieu à la fin de chaque module :

- Tests de connaissances théoriques sous forme de QCM
- Evaluation des savoir-faire de l'apprenant en situation d'élagage
- Contrôle continu en situation de pratique professionnelle
- Analyse du comportement du stagiaire face à une situation d'élagage afin d'évaluer sa capacité à appliquer les prescriptions de sécurité dans son environnement de travail

A l'issue de la formation, remise à chaque participant :

- Attestation de formation individuelle détaillée relatant les résultats des évaluations.
- Une synthèse de la formation
- D'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs
- D'un questionnaire de satisfaction

Moyens pédagogiques

1/ Equipement et matériel :

- ✓ Tableau, vidéoprojecteur et supports adaptés
- ✓ Matériel EPI (kits individuel et matériel collectif) fourni par l'UPV FD et mis à disposition gratuitement et nominativement pour la durée de la formation. Ce matériel répond aux exigences légales de contrôle et de vérification
- ✓ Supports physiques de formation se déclinent en infrastructures dédiées (zones de travail aménagées, parcours acrobatique en hauteur, PAH extérieur et intérieur) faisant l'objet d'un dossier d'installation et d'une procédure de contrôle par une personne compétente
- ✓ Kit numérique des supports pédagogiques sur clé USB offert

2/ Sur le plan pédagogique :

- ✓ Renforcement théorique avec des supports vidéo et diaporama
- ✓ Mise en situation des stagiaires
- ✓ Validation des pratiques, des techniques et gestes professionnels
- ✓ Analyse et action corrective de chaque stagiaire

3/ Qualité des intervenants :

- ✓ Tous nos intervenants sont expérimentés et diplômés en sécurité du travail en hauteur et spécialisés en élagage.

Durée de la formation et modalités d'organisation

1/ Lieu de la formation :

- Formation INTER-ENTREPRISE : salle + un espace dédié en espace naturels dans les locaux d'UPV FD
- Formation INTRA-ENTREPRISE : salle + un espace dédié en espace naturels dans les locaux de l'entreprise d'accueil (sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur)

2/ Dates et volumes horaires :

10 jours soit 70h (dont 14h de mise en situation professionnelle) à raison de 35h par semaine

- Formation INTER-ENTREPRISE : les dates de formations sont consultables sur notre agenda des formations <https://upvfd.fr/agenda-des-formations/>
- Formation INTRA-ENTREPRISE : les sessions sont organisées sur des dates à la convenance de l'entreprise (nous consulter)

3/ Nombre de stagiaires :

La formation s'organise pour un groupe de 4 à 6 personnes.

4/ Organisation de la formation :

- INTRA-ENTREPRISE ou INTER-ENTREPRISES
- Horaires : de 9h à 12h et de 13h à 17h

5/ Individualisation de la formation :

Les attentes et besoins des stagiaires sont évalués en début de formation afin d'adapter au mieux les objectifs et contenus de la formation.

Coût de la formation

INTER 1250 € HT / pers

INTRA nous consulter

Financements possibles :

- Entreprise (fonds propres)
- OPCO
- Financement personnel

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://upvfd.fr/CGV> ou contactez-nous sur upvfd@upv.org

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

1/ La valeur ajoutée de l'UPV FD :

UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement :

- Une équipe de formateurs professionnels, expérimentés
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription
- Une ancienneté de plus de 25 ans

2/ Les indicateurs de résultat :

Chiffres globalisés du domaine de formation « Travail en hauteur »

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	%
Taux de satisfaction <i>Session(s) n-1</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100%
Taux d'abandon <i>Session(s) n-1</i>	Nb abandons / nb entrants	0%
Taux de réussite <i>Session(s) n-1</i>	Nb de certifiés/ nb de candidats présentés aux évaluations	NON APPLICABLE

Renseignements complémentaires & Contacts

Contact : Adrien JEGOU

Tel : 04 83 69 19 09 / 07 61 98 48 15

Mail : a.jegou@upv.org

UPVFD : upvfd@upv.org / www.upvfd.fr

Date de mise à jour du présent document : Juillet 2024